



Recycler mes électroniques

Les produits électroniques comme les ordinateurs portables ou de bureaux et tous leurs accessoires (souris, clavier, etc.), les téléphones, les consoles de jeux vidéo, les dispositifs d'affichage (écran de télévision ou tablette électronique), les cinémas maison et les systèmes audio de maison ou de voiture, etc. ne doivent pas être déposés dans votre bac noir.

Grâce à un partenariat avec ARPE-Québec, ces vieux électroniques sont repris GRATUITEMENT à l'écocentre pour être valorisés de manière sécuritaire. C'est aussi simple que ça!

Consultez la section [Écocentre](#) pour connaître les heures d'ouverture.

Pour savoir comment sont recyclés ces électroniques une fois déposés à l'écocentre, vous pouvez consulter la vidéo explicative d'ARPE-Québec : <http://arpe.ca/qui-nous-sommes/quarrive-t-il-ensuite>.

